

KLB-SYSTEM IMPRÄGNIERUNG

BI 960

Imprégnation monocomposante à base de silicate de polymère

Unités de conditionnement

Numéro d'article	Emballage	Contenu (kg)	Unités/palette
DP6900-50	Bidon	10,00	80



Caractéristiques produit

Température de mise en oeuvre	Minimum 10 °C (temp. du sol et de la pièce)
Durcissement	1 - 2 heures à 10 - 20 °C
Consommation	Env. 0,080 - 0,150 kg/m ²
Tenue en stock	12 mois (en emballage d'origine scellé) - A l'abri du gel !

Description du produit

KLB-SYSTEM IMPRÄGNIERUNG BI 960 est une imprégnation monocomposante, prête à l'emploi et aqueuse pour les surfaces liées au ciment, telles que le béton. **KLB-SYSTEM IMPRÄGNIERUNG BI 960** est utilisé de préférence comme finition incolore pour les dalles en béton industriel lissées, de haute qualité et également traitées avec des grains durs. L'imprégnation ne modifie que légèrement la profondeur de la couleur de la surface et conserve le caractère du béton.

Les surfaces ainsi rendues hydrophobes sont imperméables et ont tendance à se salir moins. En outre, le produit permet d'améliorer la dureté de la surface du béton et la résistance aux produits chimiques. Le produit est exempt de solvants, facile et agréable à utiliser et faible en odeur.

Caractéristiques du produit

- Exempt de substances susceptibles d'endommager les vernis
- Inodore
- Prêt à l'emploi
- Utilisation simple

Caractéristiques techniques

Densité	1,05	kg/l	DIN EN ISO 2811-2 (20 °C)
---------	------	------	---------------------------

Les valeurs déterminées lors des essais sont des valeurs moyennes. Des écarts par rapport aux spécifications du produit sont possibles.

Essais

Les résultats suivants sont certifiés par des organismes indépendants :

- Classification du comportement au feu selon DIN EN 13501-01:2010-01: B_{fl}-s1.

Conseil :

Merci de nous demander le schéma d'application certifié !

Substrat

Le support lié au ciment à imprégner doit être propre, sac en surface, sans poussière et exempt d'éléments peu adhérents et de toutes pellicules. Éliminer d'abord par tout moyen approprié les substances susceptibles de diminuer l'adhérence, p. ex. graisse, huile et traces de peinture. Respecter les instructions des associations professionnelles, par exemple les fiches « BEB » (« Fédération allemande des chapes et revêtements ») KH-0/U et KH-0/S dans leur version en vigueur. Les substrats frais doivent être séchés à l'état humide mat et être accessibles à pied.

Si des surfaces en béton déjà utilisées sont imprégnées, elles doivent être nettoyées et, le cas échéant, poncées. Pour évaluer le résultat sur le substrat en question, il est recommandé de réaliser une surface d'essai. Les surfaces en béton traitées à la résine synthétique ne peuvent plus être imprégnées.

Mise en œuvre

Le produit est monocomposant, prêt à l'emploi et appliqué sans l'utilisation d'un diluant. L'application se fait généreusement et à saturation, en une seule couche, à l'aide d'un rouleau d'imperméabilisation en velours non pelucheux, d'une raclette en caoutchouc mousse ou d'un pinceau. Lorsque la surface du béton est saturée de liquide d'imprégnation, une quantité suffisante de produit a été appliquée. Pour les grandes surfaces, il est recommandé qu'au moins deux personnes, de préférence trois effectuent l'imprégnation. Une ou plusieurs personnes appliquent le produit dans une direction. Avec un peu de retard, une autre personne prend en charge la répartition en effectuant des mouvements croisés (à 90°) sur la finition fraîche. Le matériau doit être réparti uniformément dans l'épaisseur de couche en le roulant ; l'excédent de matériau doit être enlevé sur la surface. Il faut tout particulièrement veiller à ce que la formation de flaques soit évitée. Sur les grandes surfaces, il faut utiliser un rouleau de 50 cm de largeur. Lors de l'application au rouleau, il faut utiliser un rouleau neuf et propre, exclusivement destiné à l'application de l'hydrofuge.

Les surfaces doivent être bien ventilées pour que l'eau puisse sécher. La température (sol, air) doit pas descendre en dessous de 10 °C et l'humidité relative de l'air ne doit pas être supérieure à 75 %. Les conditions climatiques recommandées doivent également être maintenues pendant le durcissement ou le séchage. La différence entre la température du sol et celle de la pièce doit être inférieure à 3 °C, pour que le durcissement/le séchage ne soit pas dérangé. Si une situation de point de rosée intervient, le séchage ne peut pas être régulier, entraînant alors une perturbation du durcissement et la formation de taches. Toute sollicitation par l'eau doit être évitée dans les premières 24 heures. Les durées de durcissement se rapportent à une température de 20 °C. Par température plus basse, les temps de durcissement et d'utilisation sont prolongés, par température plus élevée, elles sont réduites. En cas de non respect des conditions de mise en œuvre, les propriétés techniques du produit fini pourront diverger de celles décrites.

Nettoyage

Pour éliminer les impuretés fraîches et pour nettoyer les outils, utilisez de l'eau immédiatement après l'utilisation.

Stockage

Stocker au sec et à l'abri du gel. Température idéale de stockage: 10 - 20 °C. Ne pas stocker au-dessus de 35 °C. Avant mise en œuvre, acclimater à la température

adaptée. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser rapidement.

Important

Ce produit doit satisfaire aux exigences du règlement allemand sur les matières dangereuses « GefStoffV », du règlement relatif à la sécurité dans l'entreprise et des réglementations de transport des marchandises dangereuses. Toutes les informations nécessaires sont portées sur la Fiche de Données de Sécurité DIN. Respecter les mentions d'identification et les instructions portées sur l'étiquette de l'emballage !

GISCODE: D1

Teneur en COV (Composés organiques volatils):
(Réglementation EU 2004/42), valeur limite 30 g/l (2010,II,g/wb): Teneur du produit frais en COV < 30 g/l.

Veuillez considérer la dernière version de cette information produit sur notre site Internet.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et des essais réalisés à ce jour. Nous garantissons la qualité de nos produits, mais toutefois, nous ne pouvons pas garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'application. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Cette édition annule et remplace les précédentes. La dernière version est disponible sur notre site Internet www.klb-koetzal.com. Par ailleurs, nos « Conditions Générales de Vente » s'appliquent systématiquement.
